



> 2

EN BREF

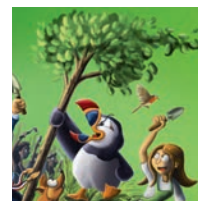
L'économie du Nouveau monde passera par une meilleure intégration du végétal



> 3

TROIS QUESTIONS À...

François Pupponi



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS

Planter des arbres pour le climat

CitéVerte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires
septembre 2015 – #9

> ÉDITORIAL

Le végétal, matière première de la ville de demain



À l'heure où l'ensemble des acteurs de l'aménagement urbain font le projet de rénover ou de construire la ville de demain,

avec une vision véritablement durable, le végétal ne peut plus être cantonné à sa fonction décorative ou pensé à la marge. Il doit cesser d'être le parent pauvre des projets urbains et la « variable d'ajustement » de fin de chantier.

Aujourd'hui, sa fonction de transformation du carbone en oxygène et son rôle de régulateur climatique sont de plus en plus reconnus. Ses bienfaits en termes de bien-être et de lien social sont largement perçus par les citoyens, qui plébiscitent des espaces de vie ressourçants, conviviaux et moins minéralisés.

De surcroît, l'ensemble des professionnels de cette filière – producteurs, concepteurs et entrepreneurs du Paysage – forment un tissu économique dense fortement pourvoyeur d'emplois de proximité. Un gisement économique qui façonne nos territoires en répondant à la fois à l'exigence d'excellence environnementale et aux attentes des Français.

Agissons sans plus tarder. Et faisons du maillage végétal une solution d'avenir partagée!

François FÉLIX

Président de la FNPHP (Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières)



Épernay – Parc Nelson-Mandela, projet ANRU – Primé aux Victoires du Paysage 2014.

* DOSSIER

LA VILLE VÉGÉTALE : UN NOUVEAU MODÈLE DE RÉNOVATION URBAINE ?

Prochaine étape de la politique de la ville impulsée par la loi du 21 février 2014, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a pour ambition d'accompagner la transformation profonde de 200 quartiers d'intérêt national. Il remet la participation citoyenne, l'attractivité économique et le développement urbain durable au cœur des priorités. Pour y répondre, l'intégration renforcée de la dimension paysagère a, plus que jamais, une place de choix.

La politique de la ville doit aujourd'hui se renouveler, et être repensée à l'aune de la cité durable. Si les préoccupations autour du bâti restent fondamentales avec des immeubles de confort, à haute qualité environnementale et à faible consommation d'énergie, la question du lien humain à créer est primordiale. Cette préoccupation

recouvre de multiples réalités : favoriser les espaces de partage, améliorer la qualité de vie au quotidien et désenclaver les quartiers et les esprits. À ces fins, le parc paysager, trop souvent pensé en termes d'embellissement des espaces publics et/ou résidentialisés, a toute vocation à devenir un élément fondamental de l'identité du territoire. ●●●

> LE CHIFFRE

81%

des habitants des grandes agglomérations considèrent que le « quartier idéal de demain » doit accorder une large place aux espaces verts.

Source : sondage Altarea Cogedim réalisé par Ipsos, 2015.



[LÉGISLATION]

Paysagiste concepteur : un métier reconnu !



Au cours de l'examen du projet de loi Biodiversité du 16 avril dernier, l'Assemblée nationale a intégré une disposition reconnaissant pleinement le métier de paysagiste concepteur. Une avancée notable qui va conférer à ces professionnels un statut à part entière, et une meilleure identification de leurs compétences. Si l'examen du texte doit encore se poursuivre, l'interprofession se félicite d'ores et déjà de cette première étape encourageante. Elle est, comme le rappelle le président de VAL'HOR, un « *signe fort du consensus* » et marque « *la volonté politique de créer les conditions optimales de développement de la filière et de ses acteurs* ».

[RAPPORT]

L'économie du Nouveau monde passera par une meilleure intégration du végétal



Le 12 juin dernier, l'ancienne ministre Corinne Lepage a remis un rapport à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de

l'Énergie, pour favoriser une « économie libérée des énergies fossiles et fissiles, connectée, relocalisée et au service de l'humain » au travers de cent mesures concrètes. L'une d'entre elles, intitulée « Donner toute sa mesure au végétal », souligne l'intérêt de replacer le végétal au cœur des lieux de vie et d'intégrer la réflexion paysagère dans tout projet d'aménagement. Le rapport rappelle également la pertinence des quinze propositions prioritaires de l'interprofession pour promouvoir le végétal et le paysage au cœur de la cité. **Retrouvez le rapport complet sur <http://adnmonde.fr/>**



Mâcon – Parc-promenade du quartier Marbé, projet ANRU – Primé aux Victoires du Paysage 2014.

Il contribue directement à l'attractivité d'un quartier en apportant de nombreux bienfaits écosystémiques et en suscitant l'envie d'y habiter, d'y travailler et de s'y rencontrer.

Les espaces paysagers, supports de pratiques sociales variées

L'intégration du végétal en ville permet tout à la fois l'animation de quartier et le développement d'une mixité sociale et culturelle. Dans le cadre du renouvellement urbain, elle représente un véritable outil de développement social et d'éducation.

S'appuyant sur ses 110 hectares d'espaces verts, la ville de Sevran a ainsi souhaité remettre le végétal et plus largement l'univers du jardin au cœur de sa politique. Dans le quartier du Rougemont, un jardin partagé a été ouvert en 2009 sur une parcelle d'environ 3000 m² destinée aux familles et groupes d'enfants dans le cadre scolaire ou de centres de loisirs. À Lyon, dans le quartier Mermoz, une expérimentation artistique a, quant à elle, accompagné le renouvellement de l'entrée de ville en développant une pépinière urbaine. En redonnant la parole et le pouvoir d'agir aux habitants, cette initiative favorise leur réappropriation des espaces publics en leur offrant la possibilité d'animer des temps partagés sur un espace végétal commun et de désigner des « parrains des arbres » chargés d'entretenir les essences qu'ils ont eux-mêmes choisies.

Le potentiel du végétal mérite d'être pleinement exploité pour devenir un véritable levier de transformation de nos villes. Un travail concerté avec les professionnels du paysage est devenu incontournable pour mettre en scène le vivant de manière durable et intégrée au cœur des espaces de vie.

Des espaces récréatifs peuvent également être créés au travers d'aires de jeux pour les enfants, d'espaces de détente, de potagers ou encore de parcours sportifs, comme cela est le cas dans le quartier du Hameau à Pau au cœur d'un parc urbain situé en centre-ville, conçu par des architectes-paysagistes. Tout cela dans une démarche de concertation engagée avec les habitants pour préparer et affiner le projet.

Faisons de la ville végétale de demain l'une des réponses aux enjeux climatiques

Au-delà de la valorisation des qualités paysagères d'un site et de la recomposition des espaces publics, le végétal en ville a un rôle déterminant à jouer en faveur de la transition écologique. Le projet de la Ravine-Blanche, à La Réunion, a ainsi créé un poumon vert destiné à reconstituer une biodiversité en partie perdue. Le rétablissement d'un corridor écologique le long du canal Sorema et la plantation d'espèces végétales endémiques ou indigènes adaptées au climat doivent permettre d'augmenter et de diversifier la faune et la flore. La question de la gestion durable de l'eau a également été prise en compte avec l'installation de noues végétalisées le long des voiries menant au parc, permettant une meilleure infiltration de l'eau dans les terres et une réduction des pollutions via la décantation. Plus globalement, la présence du végétal le long des chemins piétonniers, dans les parties résidentielles des opérations de logement ou sur certaines voies de circulation joue un véritable rôle de climatiseur urbain. Le verdissement permet en effet de rafraîchir les rues de -0,5 °C à -2 °C⁽¹⁾ et contribue directement à l'atténuation des effets du réchauffement climatique.

Alors que la France va accueillir la Conférence climat dans quelques semaines, le potentiel du végétal mérite d'être pleinement exploité pour devenir un véritable levier de transformation de nos villes. Un travail concerté avec les professionnels du paysage – paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, pépiniéristes et horticulteurs – est devenu incontournable pour mettre en scène le vivant de manière durable et intégrée au cœur des espaces de vie. Au-delà des quartiers du NPNRU qui bénéficieront de financements exceptionnels, c'est un nouveau rapport à notre environnement qui est en marche. Faisons de la « ville végétale » la règle et non pas l'exception! ■

[1] L'intégration des enjeux climatiques dans la planification et l'aménagement urbain, un nouveau chantier de recherche interdisciplinaire – Julia Hidalgo, 5^e Congrès national santé environnement, Rennes, novembre 2014.



> TROIS QUESTIONS À... François Pupponi, Président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

Dans quelle mesure la qualité paysagère contribue-t-elle aujourd'hui à l'attractivité des quartiers?
L'ANRU a financé

des aménagements paysagers avec l'objectif de contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants. La qualité paysagère est indissociable du renouvellement urbain et se traduit, dans l'ensemble des projets, par une réflexion sur les espaces publics et leurs usages intégrant de façon quasi systématique l'élément végétal. Les résidentialisations de logements, les jardins partagés, les parcs urbains, qui allient détente et activité sportive, concourent tous à rendre les quartiers plus attractifs et à favoriser le lien social.

sauvages, créant un lien entre les quartiers d'habitat social et contribuant ainsi à leur valorisation. À une autre échelle, à Calais, dans le quartier du Fort-Nieulay, les habitants et les associations d'insertion se sont mobilisés afin de transformer un site abandonné en un espace végétalisé qui a ainsi retrouvé une identité.

À l'aune du nouveau Programme national de renouvellement urbain, peut-on espérer que la place du végétal soit renforcée à l'avenir?

Le nouveau Programme national doit contribuer à la transition écologique des quartiers, et inciter en conséquence les collectivités à s'engager dans cette perspective ambitieuse. Dans ce cadre, l'ANRU s'est vu confier la mise en œuvre d'un Programme investissements d'avenir sur l'excellence environnementale, pour lequel un appel à manifestation d'intérêt a été lancé jusqu'à fin septembre 2015. Les projets lauréats seront soutenus financièrement et sur le volet de l'ingénierie pour réaliser des actions innovantes. Le végétal a aujourd'hui le « vent en poupe » dans les projets de renouvellement urbain et les orientations prises à l'échelle nationale ne feront que renforcer cette tendance. ■

Auriez-vous quelques exemples de réalisations emblématiques à nous faire partager?

Je pense au grand projet de Ville des Hauts de Garonne (Gironde) avec le réaménagement progressif de la rive gauche des coteaux. Cela a permis de constituer un grand espace naturel, qui mêle parcs ouverts au public et espaces plus



> LE POINT DE VUE DE...

Samuel Craquelin,

Paysagiste concepteur, créateur du parc urbain du Ramponneau à Fécamp (Haute-Normandie)

« Une démarche urbaine de proximité axée sur une culture pédagogique »

Le projet de réaménagement du quartier du Ramponneau, situé à Fécamp entre la ville et la campagne, constitue un grand enjeu de rénovation urbaine. Ce projet a permis, après un travail concerté avec l'ensemble des acteurs du territoire, de redonner des références à ce quartier de la ville en remettant le jardin au cœur de l'espace public avec un parc, des jardins pédagogiques et familiaux et une plaine de jeux sur une surface totale d'un hectare. Rien n'aurait en effet été possible sans une méthode d'approche partagée avec le soutien des élus, la mise en place d'un groupe de réflexion représentatif du quartier (habitants, gardiens d'immeuble, commerçants, professeurs des écoles, etc.) et une gestion urbaine de proximité, de la conception à la réalisation des travaux. Ainsi, le jardin pédagogique, officiellement inauguré le 25 mai 2013, a été pensé comme un véritable espace public de vie qui contribue à renforcer le lien social à travers

des ateliers plantations et des expositions dédiées à la découverte de la nature. Je l'ai voulu accessible à tous, petits et grands, en fauteuil ou à pied, pour permettre aux écoliers et enfants des centres de loisirs de venir y semer des graines de légumes, de plantes aromatiques ou même de fleurs sous la responsabilité du jardinier en chef. En tant que « médiateur entre l'homme et son environnement », le paysagiste concepteur est à la croisée de réflexions sur l'aménagement, l'accessibilité, l'alternance harmonieuse entre les circulations piétonnières et routières, la gestion et l'entretien des espaces, la sécurité et la tranquillité publique... au bénéfice de la qualité de vie du quartier en général. C'est dans cet esprit que le projet a pris corps avec le souci du détail qui ne pourra que forcer le respect du site, de ses habitants et de ceux qui auront la charge de le gérer. ■

> EN BREF

[INITIATIVE]

COP 21 : n'oublions pas le végétal !



À quelques semaines de la COP 21, l'Unep - Les entreprises du paysage - a lancé

une pétition, « Des jardins pour le climat », afin de promouvoir les jardins et espaces verts dans l'Agenda des solutions climat. L'objectif est ici d'interpeller les élus et décideurs publics aux niveaux local, national et international, sur le potentiel du végétal dans l'atténuation des effets du réchauffement climatique. À l'heure où plus de la moitié de la population mondiale est constituée de citoyens, les espaces de nature en ville ont un rôle déterminant à jouer. L'intégration systématique des végétaux dans les aménagements urbains contribue ainsi à créer des îlots de fraîcheur, stocker le CO₂, éviter l'érosion, voire réintroduire de la biodiversité... Autant de solutions concrètes à mettre en œuvre sans tarder! Pour soutenir cette démarche, signez la pétition en ligne en vous rendant sur le site : www.entreprisesdupaysage.org/evenements/2015-annee-climat-cop21

[CERCLE CITÉ VERTE]

Les acteurs du végétal, au cœur de la croissance



Le 21 avril dernier, le Cercle Cité Verte a eu le plaisir de recevoir le chargé de mission responsable

du « Plan paysage » au cabinet de la ministre Ségolène Royal, Jean-Pierre Thibault. Une occasion de réaffirmer la volonté croisée du gouvernement et des professionnels de la filière de redonner aux paysagistes et à ses métiers une place de choix au cœur de la croissance verte. Les représentants de l'interprofession ont renouvelé leur pleine mobilisation pour ce plan en affichant une posture d'union et de détermination pour faire vivre les initiatives lancées par les pouvoirs publics. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de lier davantage le paysage et l'économie des territoires au travers d'un dialogue multiacteurs renforcé. Nul doute que le végétal et le paysage sont de puissants leviers de valorisation du cadre de vie et de transition écologique, et donc de réels investissements d'avenir!

> VU, LU, ENTENDU



21.07.15
Journal de 20h

Des plantes dans les villes pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution

L'enjeu pour l'avenir : mieux respirer, mais aussi baisser les températures des villes de 2 °C. Actuellement, nous sommes confrontés à dix jours de canicule par année. En 2100, la chaleur pourrait durer vingt-six jours. La solution des experts est de végétaliser les villes, car les plantes ont un effet sur le climat : brumisateur et même assainisseur d'air. Aujourd'hui, les villes du futur inspirent les architectes du monde entier. Les plantes sont une solution pour ne plus vivre à l'avenir dans des îlots de chaleur.

LE MONITEUR.fr

02.07.15

La France fait jardin comble à Milan

Avec 10 000 visiteurs par jour et jusqu'à 16 000 pendant les week-ends, le Jardin agricole de la France fait partie des sites les plus visités de l'exposition universelle de Milan. Selon son maître d'ouvrage, FranceAgriMer, les promeneurs plébiscitent les « vraies plantes » et la diversité de l'agriculture française, mise en scène sur 1 200 m² par le paysagiste Thierry Laverne.

* CITÉ VERTE ET VOUS

[COP 21]

Planter des arbres pour le climat

À l'occasion de la prochaine Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, organisée en France du 30 novembre au 11 décembre prochain, Cité Verte s'associe à l'opération « Un arbre pour le climat ». Cet événement national entend sensibiliser les citoyens et les élus sur les grands enjeux climatiques et générer, sur le terrain, leur mobilisation concrète en faveur de la biodiversité.



C'est autour de l'arbre, de la symbolique qu'il véhicule et du potentiel qu'il abrite en matière de biodiversité et de captage du carbone que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la Fondation Yves Rocher et l'Association des maires de France, avec l'appui des Éco-Maires et de Cité Verte, ont décidé de rassembler les Français ces prochains mois. Partant du constat que les territoires ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité, cet événement mise sur la mobilisation du plus grand nombre pour faire bouger les lignes. Les 36700 communes de France sont ainsi appelées à planter un arbre d'essence locale pour incarner et concrétiser leur engagement pour le climat, et entraîner l'ensemble de leurs concitoyens dans une dynamique nationale à l'horizon de la COP 21.

Au-delà du rendez-vous politique international majeur qui doit aboutir à l'adoption d'un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre, cette conférence est aussi l'occasion de créer une mobilisation des élus et de la société civile

unique. Organisée sous le parrainage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'opération doit permettre à chacun, individuellement ou collectivement, d'agir et de contribuer à ce combat. C'est tout naturellement que Cité Verte s'est associée à cette initiative en phase avec la

« L'arbre que chaque commune de France sera invitée à planter est le symbole et le témoin de l'engagement profondément ancré dans chacune de nos collectivités pour la lutte contre le dérèglement climatique. »

François Baroin,
Président de l'Association
des maires de France

démarche qu'elle porte : sensibiliser citoyens et décideurs sur l'importance environnementale, économique et sociale de la végétation urbaine, en réponse à de nombreux défis de qualité de vie, de bien-être, de santé et de gestion durable et patrimoniale de nos territoires. Des initiatives vont donc fleurir en tous points du territoire pendant les prochaines semaines, avec un point d'orgue autour du 25 novembre 2015, jour de la Sainte-Catherine. L'affiche de l'opération a d'ailleurs été intégrée à ce numéro. Dès à présent, un seul mot d'ordre : plantez pour vous engager ! Le climat n'attend pas... ■

Renseignez-vous, engagez-vous et faites-le savoir sur le site www.unarbrepourleclimat.fr

> AGENDA

> 2 OCTOBRE

Rencontres territoriales des directeurs nature en ville et biodiversité

Transition écologique et réforme territoriale : vers de nouvelles dynamiques intercommunales - Marseille (13)

www.cnfpt.fr et www.hortis.fr

> 17 AU 19 NOVEMBRE

Salon des maires et des collectivités locales - Paris

Retrouvez VAL'HOR et Cité Verte pavillon 3, stand D07

www.salondesmaires.com

> 23 NOVEMBRE

Les respirations

Le 1^{er} forum Qualité de l'air - Paris

www.lesrespirations.org

> 25 NOVEMBRE

Jour de la Sainte-Catherine

Plantons un arbre pour le climat dans chaque commune de France

www.unarbrepourleclimat.fr

> 1^{ER} AU 3 DÉCEMBRE

Paysalia

Le salon Paysage, jardin et sport - Lyon (69)

www.paysalia.com

> PRINTEMPS 2016

7^{es} Assises européennes du paysage

Rencontres Cité Verte - Nice (06)

www.lesassises.eu

En France, la démarche Cité Verte est conduite par VAL'HOR, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de VAL'HOR, c'est la Commission des Métiers du Paysage (Comez) qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEPP).

Cité Verte, une publication de VAL'HOR ■ Directeur de la publication: Benoît Ganem ■ Rédacteur en chef: Michel Audouy ■ Rédaction de ce numéro: Emmanuelle Bougault, Jean-Marc Vasse, Emmanuelle Legrand, Émilie Pourtalet ■ Conception et réalisation: confluence - septembre 2015 ■ Impression: SharePrint ■ Ce document est édité sur un papier certifié FSC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédit photos: © N. Rous - Georget/In-Situ - VAL'HOR, DR ■ Éditeur: VAL'HOR, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél.: 01 53 91 09 09 - Fax: 01 53 91 09 08 - valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr



Avec le soutien de

